



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Espaces naturels

Question écrite n° 49665

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur le devenir des sites militaires affectés par les mesures de réduction du volume de nos armées. Un grand nombre de ces lieux recèle des curiosités et attraits écologiques ou biologiques. Il s'agit notamment des camps de Sissonne (Picardie) ; Souge (Aquitaine) ; Moronvilliers, Mailly-le-Camp, Mourmelon, Suippes, Brienne, Juzanvigny (Champagne-Ardenne) ; les champs de tir ou terrains de Captieux (Aquitaine) ; Bois-sous-Roche, Bitche, Font-de-Monvaux au vallon de la Deuille (Lorraine) ; les forts de Langres, Dampierre, Magalotti (Champagne-Ardenne) ; Chanot, Moulainville, Vacherauville, Tavanoes, Verdun, Morthomme-Bethincourt (Lorraine). Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement pour assurer la sauvegarde de ces localisations.

Données clés

Auteur : [M. Balkany Patrick](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49665

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1289